

Public concerné

Toute personne âgée de 17 ans minimum le jour de l'examen final

Prérequis : Satisfaire au test de sélection de la structure d'accueil et au certificat médical BNSSA conformément à l'arrêté 26 juin 1991.. Être titulaire du PSE1 ou équivalent le jour de l'examen à jour de formation continue.

Accessibilité : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre équipe

Renseignements pratiques

Durée : 100 heures en présentiel

Participants : candidat individuel de 2 à 24 stagiaires

Tarifs (documentation incluse) :

- Candidats Odyssée 285 €
- Candidats Aquabulle 235 €

Actualisation : Tous les 5 ans

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, ordinateur, salle spacieuse, chaises, mannequins aquatiques, palmes, masque, tuba.

Intervenant : 1 à 2 formateurs titulaire du titre de MNS à jour de sa formation continue

Modalités d'évaluation

La formation a pour but de préparer à l'examen du BNSSA conformément à l'arrêté du 6 octobre 2019 sous la forme de 4 épreuves : parcours sauvetage de 100m, parcours sauvetage P.M.T. de 250m, sauvetage d'une victime en situation de détresse, QCM.

Attestation : Certificat de compétences BNSSA

Planification

Odyssée : d'octobre à avril. Test en septembre

Aquabulle : de février à avril. Test sur rendez-vous

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret BNSSA
- 1 attestation de fin de formation
- 1 Diplôme (si validation)

Renseignements

Union Départementale des
Sapeurs-Pompiers de la Mayenne
rue de l'Eglanière, 53940 Saint Berthevin

Tel : 02.43.59.25.38

E-mail : secourisme@udsp53.fr

N° agrément FNSPF : PSC1-1101P75

SIRET : 404 161 705 00037 - Code APE : 8899 B

Organisme de formation enregistré auprès de la Prefecture de la Mayenne sous le numéro
2022-123-01-DSC

Objectifs

La formation **BNSSA** a pour objectif de vous faire acquérir les compétences nécessaires pour faire face avec efficacité, à une situation de détresse vitale, dont le but est de stabiliser l'état de la victime avant l'arrivée des secours.

Déroulé pédagogique

Conformément à la circulaire NOR/IOCE 11.29.170.C, le candidat doit être capable de :

- Situer son rôle et ses missions
- Mettre en oeuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique
- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en oeuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

Organisation de la formation UDSP 53

Plus largement, la philosophie de la formation BNSSA UDSP 53 en partenariat avec les structures Mayennaises est d'amener le candidat à une compétence et non uniquement à l'obtention d'un diplôme.

Des phases d'analyse de risque en milieu professionnel ainsi que des mises en situation de surveillance sous la tutelle d'un M.N.S seront mises en oeuvre afin de faire acquérir de l'expérience aux candidats et de le préparer au mieux à sa futur activité de Nageur-Sauveteur.

Inscriptions

Inscriptions : en ligne sur
www.udsp53.fr



Taux d'obtention

Taux de réussites, chiffres 2025 :
100 %

Taux de satisfaction :



4,79/5

Retrouvez notre actualité sur www.udsp53.fr

Suivez-nous @udsp53

